



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19: point de situation en Normandie

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Un taux d'incidence régional en forte baisse

Avec 39,7 cas pour 100 000 habitants, le taux d'incidence continue de baisser fortement en Normandie (-44 % par rapport à la semaine précédente) et passe au-dessous du niveau de circulation constaté à l'échelle nationale (TI de 40,5 cas pour 100 000).

Cette baisse de l'incidence s'observe dans l'ensemble des départements, qui passent tous au-dessous du seuil de 50 cas pour 100 000 habitants.

Normandie : -44% (taux d'incidence SPF du 06 au 12/06 : 39,7)
Calvados : -39,8 % (taux d'incidence SPF du 06 au 12/06 : 32,5)
Eure : -53,6 % (taux d'incidence SPF du 06 au 12/06 : 41,1)
Manche : -46,3 % (taux d'incidence SPF du 06 au 12/06 : 37,1)
Orne : - 50,5 % (taux d'incidence SPF du 06 au 12/06 : 39,7)
Seine-Maritime : - 37,4 % (taux d'incidence SPF du 06 au 12/06 : 44)

Le nombre de reproduction effectif (R0), qui correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer, diminue également et atteint une valeur inférieure au R0 national : 0,68 en Normandie (contre 0,74 au National – données au 11 juin).

L'activité hospitalière continue de s'améliorer : moins de 100 patients en réanimation en soins critiques

Reflète de cette forte diminution de l'incidence, l'amélioration de l'activité hospitalière se poursuit avec 824 personnes hospitalisées (contre 895 lors du dernier point de situation : -71), dont 97 en réanimation et soins critiques (contre 126 le 08/06 : -29). On dénombre désormais moins de 1 nouvelle admission en réanimation et soins critiques par jour.

Se faire dépister pour connaître sa situation

Les opérations de dépistage en complément de l'offre pérenne se poursuivent dans l'ensemble des départements. L'ARS rappelle que le dépistage reste l'une des meilleures armes pour lutter contre la propagation du virus. Il est essentiel, y compris pour les personnes asymptomatiques, pour casser le plus rapidement possible les chaînes de contamination, en permettant le repérage précoce des cas covid+ et leur mise à l'abri, et en limitant les risques de transmission. Il s'agit de détecter le plus grand nombre de personnes porteuses du virus, qu'elles aient des symptômes ou non.

Retrouvez la liste des opérations ponctuelles de dépistage sur le site Internet de l'ARS : [Coronavirus COVID-19 : où se faire tester en Normandie ? | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](https://www.ars-normandie.com/fr/coronavirus/covid-19-ou-se-faire-tester-en-normandie)

VACCINATION

Tous vaccinés avant l'été !

En Normandie, ce sont près de 2,4 millions d'injections qui ont été réalisées au 13 juin. Pour lutter collectivement contre le virus et éviter des contaminations estivales, la couverture vaccinale doit s'amplifier dès aujourd'hui et tout au long de l'été. A l'approche des congés, l'Agence régionale de santé de Normandie rappelle que les vacances ne doivent pas retarder la vaccination contre la Covid-19. L'ARS, les préfetures et les professionnels de santé restent mobilisés pour faciliter l'accès des Normands à la vaccination : en centre, avec un élargissement des horaires de rendez-vous en soirée et le week-end, en ville et lors d'opérations au plus près des populations.

Afin de bénéficier d'un début de protection durant les congés, **il est vivement recommandé de faire sa première injection de vaccin dès maintenant, et en tout cas avant de partir en vacances.** L'ensemble de la population de plus de 12 ans peut se faire vacciner dès à présent.

Des plages de rendez-vous sont actuellement disponibles en Normandie!

«À chaque vaccination c'est la vie qui reprend. Faisons-nous tous vacciner maintenant»

**Prenez rendez-vous via les plateformes en ligne (accessibles depuis www.sante.fr)
ou chez les professionnels de santé de ville.**

Dans beaucoup de situations, une seule dose sera suffisante :

- les personnes ayant contracté la Covid-19 (il y a au moins 3 mois et sans limite de temps) ne reçoivent qu'une dose de vaccin.
- pour les plus de 55 ans, il est possible de recevoir une dose du vaccin Janssen, qui ne nécessite qu'une seule injection chez son médecin traitant ou chez son pharmacien.

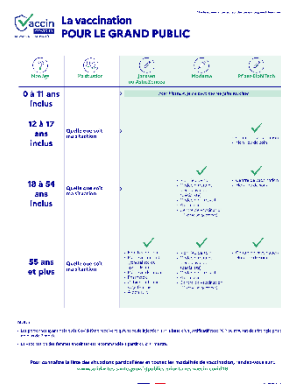
Pour tous les autres, une deuxième dose est nécessaire. Mais pour concilier congés et réalisation de la deuxième injection dans le même centre que la première, **il est désormais possible de moduler soi-même l'espacement entre les injections de Pfizer et Moderna.** Les systèmes de prise de rendez-vous en ligne évoluent pour permettre de programmer la 2ème injection entre 21 et 49 jours après la 1ère (contre 35 à 49 jours auparavant).

Par exemple pour Pfizer ou Moderna :

- Si je pars en vacances à compter de début juillet, je prends rendez-vous d'ici fin juin pour une première dose et m'organise pour effectuer la deuxième dose à mon retour de vacances.
- Si je pars en vacances à partir de fin juillet ou en août, les deux doses pourront m'être injectées avant mon départ si je me fais vacciner dès à présent.

Et depuis aujourd'hui, la **vaccination est ouverte aux 12-17 ans en centre de vaccination** (consentement parental obligatoire à télécharger [ici](#)).

Retrouvez l'infographie « la vaccination pour le grand public » précisant en fonction de l'âge et de la situation, les vaccins utilisés et les lieux de vaccination possibles, [en cliquant ici](#).



En Normandie, la vaccination se poursuit :

Au 13 juin inclus :

- 1 638 067 primo-injections réalisées en Normandie,
- 841 552 vaccinations complètes,
- 2 395 100 injections effectuées.

Au 6 juin (source : [Si vaccin Covid - ameli.fr](#)), 44,1 % des Normands ont reçu au moins une dose :

- 83,3% des 75 ans et plus
- 82,4 % des 65-74 ans
- 69,2 % des 55-64 ans
- 25,8 % des – de 55 ans

Pour rappel, plusieurs possibilités de vaccination sont proposées au grand public :

- En centre de vaccination (centres de proximité ou centres de grande capacité)
Prise de RDV :
 - sur internet en se rendant sur le site www.sante.fr ou sur le site de l'ARS Normandie en sélectionnant le centre correspondant, il sera possible d'accéder à la plateforme de rendez-vous en ligne dédiée
 - par téléphone au 02 79 46 11 56, numéro régional accessible de 8h à 18h, du lundi au vendredi, ou au 0 800 009 110, numéro national vert accessible de 6h à 22h 7/7.
- En établissement de santé pour les personnes qui y sont suivies

- Par des opérations mobiles pour aller au plus près des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer
- Par la médecine du travail
- Et chez les professionnels de santé de ville, fortement impliqués dans la campagne de vaccination. Médecins traitants, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes.